

LA FECHIMM SALUE

LES PARTENAIRES
DE L'ASSEMBLÉE
ANNUELLE 2020



**Lussier
Dale Parizeau**
Cabinet de services financiers

**CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.**



AGA 2020

REPORT DE L'AGA 2020
La crise du coronavirus force la FECHIMM
à reporter l'AGA à une date à déterminer.
Pour plus de détails, consultez le fechimm.coop.

📍 Hôtel Place Dupuis
1415, rue St-Hubert
(Station Berri-UQAM)

♿ Lieu universellement
accessible

Je suis
MEMBRE



*à part
entière*



Le succès d'une coopérative d'habitation repose en bonne partie sur sa capacité à mobiliser son effectif autour d'un objectif commun et rassembleur. L'atteinte d'un tel niveau d'engagement est le signe que la coopérative compte sur un fort contingent de membres à part entière.

Ce sont des femmes et des hommes qui, sans tout connaître de la gestion immobilière, ont un réel intérêt pour l'avenir de leur coopérative. Des personnes convaincues du pouvoir de l'action collective qui participent pleinement aux instances de leur coop dans le respect du fonctionnement démocratique propre au mouvement coopératif.

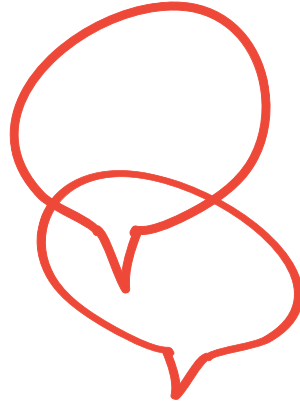
Des membres qui n'hésitent pas à s'investir pour préserver le patrimoine immobilier et la mission de leur coopérative. Des membres qui portent les valeurs du mouvement et recherchent les occasions d'apprendre et d'intercoopérer. Un groupe qui assure l'autogestion de sa coopérative dans un objectif de pérennité au bénéfice des siens, mais aussi des générations futures.

C'est ce modèle d'engagement que la FECHIMM veut promouvoir à l'échelle des coopératives qu'elle regroupe dans le cadre de l'assemblée annuelle 2020 : celui d'une communauté solidaire et innovante, regroupant des coopératives d'habitation solidement engagées dans une démarche d'entraide mutuelle au sein de leur fédération.

Inscrivez-vous en ligne
fechimm.coop/AGA2020

Des échanges enrichissants

En participant à l'assemblée annuelle, vous avez la possibilité de vous enrichir au contact de coopérant(e)s vivant des réalités similaires à la vôtre. Le cocktail du vendredi soir et la pause du samedi midi sont particulièrement propices à ces échanges informels.



LE PROGRAMME VENDREDI 24 AVRIL

Questions et réponses sur les procédures de base d'une assemblée

Les personnes qui ne sont pas familières avec les règles de procédure appliquées à la FECHIMM sont invitées à participer aux sessions de questions-réponses sur les procédures qui précèdent les deux journées de travaux.

18 h 15

Rapport d'activités

L'équipe de la FECHIMM (CA, comités, direction et personnel) dressera le bilan des activités de la dernière année. Une période de questions suivra la présentation.

19 h 35*



Rapport d'audit

La firme Gosselin et Associés présentera le rapport d'audit et répondra aux questions des membres sur son évaluation des états financiers de la FECHIMM.

20 h 40*

Présentation du budget prévisionnel

Le trésorier de la FECHIMM, Pierre-Alain Cotnoir, et le directeur général, Gilles Nadon, présenteront le budget 2020 adopté par le conseil d'administration de la Fédération. Ils répondront ensuite aux questions des membres.

21 h 10*

Cocktail du vendredi soir

La première soirée de l'assemblée annuelle se conclura par le traditionnel cocktail.

21 h 35*

SAMEDI 25 AVRIL

Questions et réponses sur les procédures de base d'une assemblée

Les personnes qui ne sont pas familières avec les règles de procédure appliquées à la FECHIMM sont invitées à participer aux sessions de questions-réponses sur les procédures qui précèdent les deux journées de travaux.

8 h 15

Conjoncture et pistes d'actions pour 2020

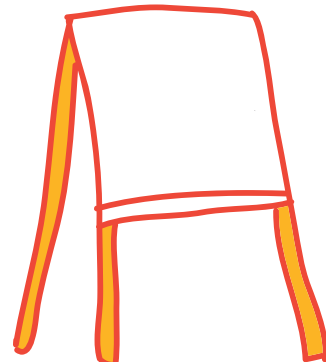
Le président du conseil d'administration, Luc Brisebois, présentera l'analyse de la conjoncture pour la FECHIMM et le mouvement coopératif en habitation. Sa présentation comprendra un survol des principales actions que la FECHIMM met en œuvre pour soutenir ses membres dans le respect de sa mission.

9 h 10*

Ateliers thématiques

Cinq ateliers thématiques portant sur des enjeux prioritaires pour les membres sont au programme de la deuxième journée de l'AGA. Voir détails en page 20.

9 h 45



Salon des exposants

Pendant la pause du midi, les participant(e)s pourront rencontrer les entreprises et organisations partenaires de la FECHIMM, les représentant(e)s des comités de la Fédération et des membres de l'équipe dédiée au soutien aux coopératives.

12 h

Présentation du Prix Lucia-Kowaluk

À compter de l'assemblée générale 2021, la FECHIMM remettra chaque année le Prix Lucia-Kowaluk à une coopérative s'étant distinguée pour son engagement dans la communauté, conformément au septième principe coopératif international. Les critères de sélection seront présentés.

13 h 30

Traitement des propositions

Les délégué(e)s des coopératives débattront des projets de résolutions soumis par les coopératives ou le conseil d'administration de la FECHIMM. En vertu des règlements de la Fédération, les propositions soumises 40 jours avant la tenue de l'assemblée sont inscrites au cahier des propositions. Les propositions soumises après cette date et celles présentées dans le cadre de l'assemblée sont des propositions tardives qui pourront être débattues si une majorité de délégué(e)s y consent.

13 h 45*

Élection au conseil d'administration

Six postes d'administrateur(trice)s de la FECHIMM seront à pourvoir à l'assemblée annuelle. En vertu de la Loi sur les coopératives, une majorité des postes au CA doivent être attribués à des membres du conseil d'administration de coopératives sociétaires de la Fédération. Les autres postes peuvent être attribués à des candidat(e)s sans égard à leur fonction au sein de leur coopérative. Les mises en candidature pour un poste au CA peuvent être déposées pendant l'assemblée.

16 h *

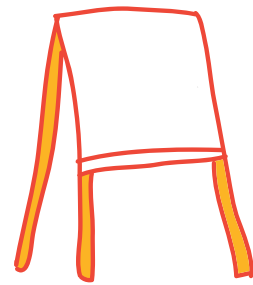


La parole aux coopératives

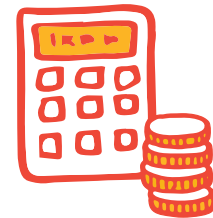
Cette période est mise à la disposition des représentants(e)s des coopératives qui peuvent livrer des messages de toutes sortes (invitation, réalisations, présentation d'un projet, etc.).

Pendant le décompte des votes pour l'élection au CA

* horaire approximatif



5 ATELIERS POUR S'INFORMER ET APPRENDRE



**Les ateliers se tiennent de façon simultanée.
Sélectionnez l'atelier de votre choix
au moment de vous inscrire.**



Bâtiment : entretien et gouvernance

Dans les coopératives d'habitation, l'absence de mesures préventives en matière de gestion immobilière peut être très lourde de conséquences. Elle risque d'affecter la qualité de vie de vos membres-locataires et de mettre à mal les finances de votre coopérative. La prévention est donc toujours de mise si l'on souhaite éviter les problèmes graves aux solutions coûteuses.

Cet atelier d'information et d'échange vous propose d'explorer les conditions gagnantes à mettre en place pour que votre comité de gestion d'immeuble ou d'entretien planifie et assure un suivi adéquat de l'entretien annuel de vos immeubles et logements.

Vous y verrez aussi les distinctions à établir entre l'entretien préventif et l'entretien résiduel ainsi qu'entre l'entretien et le remplacement d'immobilisations. L'importance de l'inspection annuelle des logements et la dynamique à établir entre le conseil d'administration et le comité de gestion d'immeuble ou d'entretien seront également abordées.

**L'atelier sera animé par Sylvie Lemay, superviseure
– Entretien et conciergerie des bâtiments de la FECHIMM.**



Travaux majeurs et gouvernance

Le cycle de vie d'un projet de rénovation majeure est un long parcours semé de grandes et petites difficultés que votre coopérative devra entreprendre si vous devez réaliser des travaux d'envergure. Il est impératif de bien comprendre chacune des étapes de la réalisation d'un tel projet et de se préparer en conséquence, même si vos rénovations vous semblent encore lointaines.

Cet atelier d'information et d'échange vous propose de décortiquer l'ensemble du processus, de l'établissement de l'état des lieux nécessaire à la définition des besoins jusqu'au financement et aux travaux de construction.

Vous serez en mesure de mieux saisir toute la complexité des projets de construction actuels et l'importance de faire des choix durables en privilégiant des services professionnels et des matériaux et composants de qualité. Vous serez également informé des différentes options de financement disponibles et du rôle que doivent jouer le conseil d'administration, le comité de gestion d'immeuble et les ressources professionnelles pour concrétiser un tel projet.

**L'atelier sera animé par Pierre-Benoit Tennier, coordonnateur
du soutien à la planification et aux travaux immobiliers
de la FECHIMM.**



Gestion des grandes coopératives : Penser autrement

Depuis quelques années déjà, l'ère est aux grandes coopératives d'habitation dans la région montréalaise. En raison de la rareté et du coût des terrains, la viabilité des nouveaux projets passe par la construction de grands ensembles immobiliers.

La gestion de ces coopératives pose un défi souvent abordé dans le cadre des activités de la FECHIMM et dans le magazine CITÉCOOP. Quelles sont les conditions de réussite des grandes coopératives? Comment pouvons-nous revoir nos pratiques tout en préservant l'esprit coopératif? Les grandes coopératives peuvent-elles devenir des moteurs d'innovation sociale?

Certains consensus ressortent des discussions tenues au cours des dernières années. Le besoin de s'appuyer sur des ressources professionnelles en est un. Sur la gestion

de la participation, la tentation de s'appuyer sur le modèle traditionnel prescrit pour les petites coopératives demeure toutefois grande, même si l'approche est visiblement mal adaptée. Une structure dans laquelle les membres se concentrent sur la gouvernance paraît plus porteuse, mais encore faut-il que les coopératives y adhèrent.

Cet atelier d'information et d'échange se veut une nouvelle étape dans le processus devant mener à l'établissement d'une politique de gestion des grandes coopératives par la FECHIMM. Pour cette raison, l'atelier fera une large place aux commentaires, questions et suggestions de bonnes pratiques des participant(e)s. Il en va de notre capacité à faire évoluer le modèle coopératif en habitation.

**L'atelier sera animé par Elimane Sy, coordonnateur du soutien
à la gestion, et Camilo Uribe Garcia, conseiller et gestionnaire**

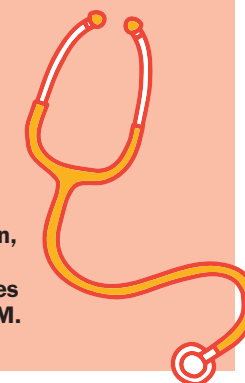
Sélection et bilan de santé

On ne saurait trop le répéter : choisir adéquatement ses membres-locataires est déterminant pour une coopérative d'habitation. Il en va de sa capacité à créer un cadre de vie harmonieux, propice à la collaboration nécessaire à la bonne marche d'une organisation autogérée.

Les enjeux touchant la sélection seront abordés en première partie. Parmi les sujets traités : le rôle et l'organisation du comité de sélection, le choix entre un comité nommé par l'assemblée ou par le CA et la réglementation en vigueur pour l'attribution des logements subventionnés (certificat de conformité, règlements obligatoires et facultatifs).

En complément de programme, l'équipe de la FECHIMM présentera le modèle de bilan de santé associatif développé afin d'aider les coopératives à faire face aux problématiques qui peuvent les affecter et à y trouver des solutions. L'atelier fera également place aux questions et aux échanges entre coopérant(e)s.

**L'atelier sera animé par Nicolas Abguéguen,
conseiller et gestionnaire immobilier, et
Philippe Leclerc, responsable des demandes
de soutien et de la formation à la FECHIMM.**



Les femmes et la danse du pouvoir en coopérative d'habitation

Faire face aux rapports de pouvoir et à l'intimidation qui se manifeste dans les coopératives d'habitation représente tout un défi pour les femmes. Cette réalité constitue un frein à la pleine participation de plusieurs d'entre elles à la gestion de leur milieu de vie.

Cet atelier, conçu dans le cadre du projet « *Coopératives d'habitation : Présence des femmes, pouvoir des femmes* », vise à les outiller afin qu'elles prennent leur juste place dans le milieu coopératif en habitation.

Il propose aux participantes de réfléchir ensemble aux rapports de pouvoir et à l'intimidation afin de mieux reconnaître ces situations et leurs impacts sur la motivation des coopérantes. L'atelier se veut également une occasion de partager des stratégies, trucs, moyens et outils pour faire face à ces situations et pour favoriser une plus grande implication des femmes dans leur milieu de vie.

**L'atelier sera animé par Jeanne
Hubert, coopérante, formatrice
et membre du comité femmes
de la FECHIMM.**

